



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 10553

## Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les pratiques en matière de promotion du médicament, exercées par les laboratoires pharmaceutiques sur les médecins généralistes. Un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) de septembre 2007, constate qu'entre 1999 et 2005, l'industrie pharmaceutique aurait augmenté de 48 % ses dépenses promotionnelles, atteignant ainsi 3 milliards d'euros. Ce même rapport préconise que la Haute Autorité de santé devienne le seul émetteur d'information sur le bon usage du médicament. L'industrie du médicament conteste cette position en revendiquant la liberté d'entreprise et en soutenant que, elle seule est compétente pour communiquer sur ses médicaments. Il la remercie de bien vouloir indiquer son avis sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Lefebvre](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10553

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 novembre 2007, page 7206

**Question retirée le :** 28 juillet 2009 (Fin de mandat)